

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Tournée républicaine/Cocobeach : la gratitude des populations à Ali Bongo Ondimba

ILLUSTRATION s'il en est de leur attachement à sa personne et à sa vision politique.

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a poursuivi sa tournée républicaine dans la province de l'Estuaire en se rendant hier, à Cocobeach, où il a eu droit à un accueil des plus enthousiastes et chaleureux.

Un enthousiasme manifesté au cours de l'entretien que le numéro un gabonais a eu, à l'esplanade de la préfecture du chef-lieu du département de la Noya, avec toutes les franges de la population de cette localité. Un échange empreint de convivialité, constructif et enrichissant. Tant il aura permis au numéro un gabonais de mieux appréhender les préoccupations de ses interlocuteurs. Lesquels, unanimement, par le truchement de leurs différents porte-voix, lui ont exprimé toute leur gratitude pour l'ensemble des actions qu'il a impulsées dans leur contrée. Notamment en matière d'éducation, de construction de logements supplémentaires pour



Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, lors de son adresse à l'esplanade de la préfecture de Cocobeach.

les enseignants, la réhabilitation et l'extension du Centre médical ; l'indemnisation des victimes du conflit homme-éléphant, la mise sur pied des activités génératrices de revenus (AGR), le démarrage des travaux de réhabilitation de l'axe Ntoum-Cocobeach, la construction du Centre artisanal de pêche, etc. Non sans avoir sollicité au passage la construction d'une base de la marine nationale, d'une caserne militaire, etc. Sensible à leurs sollicitations, le président de la République a réitéré son engagement à trouver des solutions pérennes et idoines aux préoccupations soulevées par les jeunes, les

femmes et les notables. Tout en annonçant les travaux de réhabilitation et d'extension du lycée de Cocobeach. Avec à la clé, l'augmentation du nombre d'enseignants affectés dans cet établissement secondaire, la modernisation de l'internat. Mais également, la construction prochaine d'un complexe scolaire préprimaire, d'un collège, d'un plateau sportif, la réhabilitation du forage et du château d'eau, etc. Toute chose qui, de l'avis des habitants de la Noya, prouve la détermination sans faille du chef de l'État à poursuivre la marche de leur cité vers le progrès et le développement.

Assemblée nationale : plusieurs textes électoraux adoptés en séance plénière

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

L'Assemblée nationale a tenu, hier au palais Léon-Mba, une séance plénière dont les travaux étaient dirigés par son président, Faustin Boukoubi. Parmi les textes législatifs soumis au vote des députés figurent plusieurs en rapport avec les élections du président de la République, et des députés.

C'est, entre autres, le cas du projet de loi portant dispositions spéciales relatives à l'élection du président de la République ; celui portant modification de certaines dispositions de la loi organique relative à l'élection des députés à l'Assemblée nationale. Tout comme le texte commun sur les propositions restant en discussion au niveau de la Commission mixte paritaire (députés et sénateurs) de la proposition de loi instituant la parité homme-femme dans l'accès aux mandats électoraux et les fonctions électives en République gabonaise...

On soulignera, s'agissant du texte sur l'élection du chef de l'État, que ces modifications résultent de la dernière révision constitutionnelle. Il fallait donc adapter les dispositions de la loi spéciale à celle de la Constitution. C'est d'ailleurs dans le même élan que les députés ont également adopté le projet de loi modifiant certaines



Une vue des députés lors du vote d'un texte.

dispositions de l'ordonnance portant loi organique relative au président de la République ratifiée en janvier 2022...

En ce qui concerne le texte relatif à l'élection des députés à l'Assemblée nationale, notons que les modifications touchent au mode du scrutin et au renouvellement de ladite institution. Désormais, l'élection se fera à un tour. De même, le renouvellement des deux Chambres du Parlement devra avoir lieu trois mois au moins et six mois au plus avant l'expiration de la législature en cours.

Par rapport à la proposition instituant la parité homme-femme dans l'accès aux mandats électoraux et fonctions électives, on peut retenir plusieurs innovations. Entre autres, l'obligation faite aux structures et organisations politiques lors des investitures des candidats, "de favoriser la parité dans l'accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et les fonctions électives en tenant compte des jeunes tel que prévu par les dispositions législatives en vigueur (...)".

Entre nous soit dit

Foin de subterfuge, le pays avance dans la cohésion

Teddy OSSEY*

SANS aucunement nier qu'il y ait ces derniers jours une portion résiduelle de nos compatriotes qui, par des propos acrimonieux, se trompent de colère, donc de combat. À ce propos, d'ailleurs me reviennent les mots d'Antoine de Saint-Exupéry qui disait : " Je crois en l'égalité des droits de l'Homme à travers chaque individu." Et de par cette sagesse, nous allons clore le chapitre de ces déclamations d'excommunication vociférées par les ayatollahs de l'absurde.

Il est un fait qui est patent et éloquent : nous sommes à quelques encablures des élections générales, et le camp de l'opposition se désagrège à grande vitesse, et pour tout dire démissions, dissensions et querelles d'ego nous montrent une escouade en pleine errance. Dans le même temps, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, s'est rendu disponible pour ses compatriotes au travers de la tournée républicaine.

Aussi, d'étapes en étapes, des annonces fortes sont faites et leur portée sociale est indéniable dans l'amélioration du quotidien des populations. Nous pouvons citer les indemnités à l'endroit des victimes du conflit homme-faune dont l'effectivité s'est faite de manière immédiate. Le président de la République, dans les échanges directs et sans filtre avec ses compatriotes, a pris sur lui de trouver des solutions idoines et adaptées pour les préoccupations émises. Une allocation dotée de deux milliards de francs CFA est mise à la disposition de la frange de nos compatriotes la plus fragile dénommée Gabonais économiquement faibles. Des microcrédits leur seront attribués aux fins de créer des activités génératrices de revenus.

Cette mesure vise deux objectifs majeurs. D'une part, elle permet l'autonomisation et d'autre part, elle va absorber de façon significative le chômage. Et pour l'étage au-dessus

qui concerne les entrepreneurs porteurs de projets, c'est un fonds alimenté à hauteur de neuf milliards de nos francs, et qui donnera l'opportunité à ces derniers de matérialiser leur ambition. Là aussi, le but visé est à double effet : optimiser la création de richesses qui induit forcément un nombre conséquent d'embauches.

Ali Bongo Ondimba ne s'est pas arrêté en si bon chemin, car il va y mettre des conditions d'accompagnement et de facilitation d'une extrême souplesse avec des taux d'intérêt très préférentiels. À ce tableau reluisant de concret, on peut ajouter toutes les infrastructures inaugurées et les nouveaux chantiers lancés. Alors, on comprend pourquoi le camp d'en face se trouve désemparé et décontenancé. La distraction par des poncifs usités et indignes ne peut masquer la réalité éblouissante. Bassé !

* Chroniqueur